POLITIQUE

• Coup de sonde : Giscard en baisse

Le Figaro-Magazine publie un songage SOFRES sur la popularité des hommes politiques. Selon ce sondage, la cote de Giscard et celle de Barre sont en baisse : le nombre de Français qui leur font confiance serait passé respectivement de 62 % à 57 % et de 43 à 42 % (le point de référence étant le sondage du mois précédent).

Parmi les hommes politiques de gauche, Rocard obtient une opinion favorable chez 49 % des Français (sans changement), Mauroy progresse avec 40 % contre 33 %, Mitterrand obtient 36 % (inchangé), Fabre 29 % (moins 2 %), Marchais 24 % (moins 1 %) et Crépau 9 % (moins 1 %).

A droite, on trouve en tête Simone Veil, avec 53 % (moins 3 %) suivie par Barre avec 41 % (moins 1 %), Peyrefitte avec 33 % (moins 2 %), Chirac avec 29 % (inchangé), Chaban-Delmas avec 25 % (moins 1 %), Edgar Faure avec 24 % (moins 4 %) et enfin Lecanuet avec 21 % (moins 1 %).

• Elections universitaires

Les élections des représentants étudiants aux conseils d'administration des CROUS (centre régionaux des œuvres universitaires et scolaires, qui gèrent les «restaurants» et les cités universitaires) viennent d'avoir lieu, sauf à Nice et à Strasbourg.

Les résultats font apparaître une nette régression de l'UNEF-UEC qui obtient un peu moins de 37 % des voix contre près de 49 % en 1977. L'UNEF-AJS obtient plus de 33 % des voix, contre 22 %.

Le CLEF (comité de liaison des étudiants de France, chiraquien) obtient 4,60 % des voix contre 8,57 % en 1977. Les voix manquantes semblent s'être reportées sur le CELF (collectif des étudiants libéraux de France, giscardien) qui obtient 4,67 % des suffrages pour sa première apparition. L'UNI (fasciste) obtient 3,25 % des voix (inchangé) et le MAS, affilié à la CFDT, 7,16 % (contre 9,9 %). Les listes «diverses», non affiliées à une organisation nationale totalisent plus de 10 % des suffrages (contre 2,8 %).

Le résultat le plus intéressant a sans doute été la participation au scrutin : seulement 10,76 % des étudiants ont jugé utile de voter, confirmant ainsi la tendance constante à la baisse de la participation à ces élections-bidon. Signalons que dans les conseils d'administration des CROUS, les représentants de l'administration disposent de la moitié des sièges, et de la présidence avec voix prépondérante...

• Deux «autonomes» gardés à vue

Après le saccage du domicile du magistrat parisien Michel Berger, la police a procédé vendredi à quinze interpellations «d'autonomes» ou présumés tels. Les quinze personnes interpellées ont été mises hors de cause, aucune d'entre elles n'ayant été reconnue par le magistrat.

Malgré cela, deux des interpellés ont été retenus, avec comme simple motif le fait que la police a découvert à leur domicile des affiches représentant Peyrefitte au centre d'une cible, avec la mention : «*Tirons à vue, le gangster, c'est lui*» (des affiches semblables avaient été collées il y a quelques mois dans plusieurs stations de métro). Ils ont été relâchés dimanche matin.

A nos lecteurs,

Un certain nombre de nos lecteurs et correspondants nous ont fait savoir qu'ils souhaitaient pouvoir disposer pour la fin de la semaine d'un nombre supérieur de Quotidien du Peuple. *C'est le cas aussi pour d'autres numéros dans la semaine, liés directement à la situation dans leur localité.*

Pour cela ils doivent nécessairement nous prévenir au moins 48 heures à l'avance compte-tenu des modifications que cela entraîne dans la distribution par les NMPP. Concrètement pour le journal de fin de semaine, il faut nous passer les commandes mercredi 12 heures, dernier délai.

Achetez
le Quotidien du Peuple
chaque jour
dans le même kiosque

Congrès du PS

VERS LA SYNTHESE ?

Dernier épisode de la lutte interne au PS : Mauroy et ses partisans menacent de présenter une motion de «synthèse» si le Comité directeur de dimanche prochain n'aboutit pas à réunifier la majorité sortante du parti. Cette initiative de Mauroy vient faire pression sur Rocard pour qu'il accepte un compromis avec Mitterrand.

La configuration du prochain congrès du PS semble se dessiner, à deux mois de l'échéance. Il y avait jusqu'à présent une contribution Rocard-Mauroy, une contribution du CERES, une autre émanant des dissidents du CERES regroupés autour de Pierret. Les partisans de Mitterrand ont manœuvré en présentant une multitude de contributions, dont aucune n'est signée par le Premier secrétaire. Le calcul des mitterrandistes semble aisé à comprendre : créer la confusion, donner l'image d'un PS profondément divisé, pour qu'en fin de compte, Mitterrand, qui se tient à l'écart du ballet des contributions, puisse apparaître, comme par le passé, le seul capable de réaliser sous sa direction l'unité du Parti. Un calcul qui joue sur le désarroi de nombre de militants, qui ne comprennent plus grand-chose aux débats en cours aú sein du PS.

Dans ces circonstances de division de l'ancienne majorité, le CERES croit son heure venue, et multiplie les appels du pied à Mitterrand, pour réaliser avec lui une majorité de rechange contre la «gauche américaine» que représenterait Rocard. Dans ce cadre, le CERES vient de réaliser un sondage auprès des militants du PS dont il ressort que ni Mitterrand ni le tandem Rocard-Mauroy ne sont en mesure de parvenir à constituer seuls une majorité. Mais, les efforts de Chevènement ne paraissent guère devoir porter leurs fruits : Mitterrand vient de réagir vivement à l'énoncé de ce sondage, et rappelle qu'il est en désaccord avec le CERES sur la question européenne, déclarant : «*Je n'échangerai pas l'Europe contre trois mandats*».

UN ACCORD NECESSAIRE ?

Dans cette situation, où les appels d'offre du CERES sont repoussés, on pourrait s'acheminer vers un compromis entre Mauroy-Rocard et Mitterrand. Déjà, Mauroy, sans doute pour parer à toute éventualité avait affirmé qu'il souhaitait la «synthèse». Ce qui est nouveau, c'est que Rocard se met à tenir le même langage : samedi, sur les ondes de RTL, il nous a appris qu'il avait «toujours» été favorable à un accord avec Mitterrand, alors que tout récemment encore, il prétendait évincer celui-ci de son poste de Premier secrétaire au bénéfice de Mauroy.

Sans doute les pointages effectués l'obligent-ils à composer avec le Premier secrétaire. Mais il a précisé qu'il entendait faire prendre en compte ses positions sur certaines questions, comme celles de l'effacement du rôle de l'État ou de la politique sociale que devait suivre un gouvernement de gauche. Rappelons que les thèmes rocardiens insistent plus lourdement que Mitterrand sur la nécessité d'une politique d'austérité, baptisée «rigueur», et sur une moindre intervention de l'État dans l'économie, cette agressivité néo-libérale se masquant sous le flou des thèmes autogestionnaires. S'il semble nécessaire à Rocard, dans l'état actuel des choses, de transiger, ce n'est pas d'une capitulation qu'il s'agit. La «synthèse», si elle a lieu, devra prendre en compte une partie non négligeable de ses propres conceptions.

François NOLET

DEMISSION DU MRG

Michel Soulié, qui occupa différents postes ministériels sous la IVe République, vient de démissionner du MRG, en critiquant l'exclusion de Fabre, ainsi que l'«inertie» du MRG.

• 3 000 à Bayonne contre la répression

Samedi, plus de 3 000 personnes ont manifesté à Bayonne pour protester contre la répression qui frappe les réfugiés politiques espagnols en France. Le 30 janvier, le gouvernement décidait de supprimer le statut de réfugié politique aux ressortissants espagnols qui en bénéficiaient. Dans le même temps, quinze militants basques étaient placés en résidence surveillée à Valensole.

A l'appel du PS, de la FEN et de l'extrême- gauche, ce sont près de 3 000 personnes qui ont manifesté samedi à Bayonne, ce qui représente une mobilisation importante. Le PCF et la CGT n'avaient pas jugé utile de se joindre à la manifestation, non plus que la CFDT qui avait cependant affirmé sa solidarité avec les réfugiés politiques espagnols. La manifestation s'est déroulée sans incident, malgré la présence nombreuse et provocatrice des forces de l'ordre.

• Hersant contrôle totalement *L'Aurore*

Pierre Janrot, un proche de Hersant, qui était déjà président des Éditions France Libre (qui éditent *L'Aurore* et *Paris-Turf*) vient d'être nommé président de la société Franpresse. Cette dernière société est propriétaire des Éditions France Libre et des Imprimeries Richelieu.

Rappelons que la société Franpresse a été constituée en juin 1978 pour prendre en main *L'Aurore* après la mise en liquidation des biens de Boussac, qui était propriétaire du titre. Rappelons également que Hersant est inculpé d'infraction à la loi sur les concentrations de presse, nul ne pouvant théoriquement être propriétaire de plus d'un quotidien. Mais les apparences sont sauvées : ce n'est pas, officiellement, Hersant qui dirige *L'Aurore*, ce n'est pas Janrot, qui **fut directeur de *France-Antilles*, journal du groupe Hersant.**

Pas de prescription pour les crimes nazis !

Les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité doivent arriver à prescription à la fin 1979 en Allemagne fédérale. Le Parlement de Strasbourg a réclamé, vendredi dernier, que les États membres de la CEE prennent des mesures législatives pour déclarer imprescriptibles les criminels de guerre et rechercher tous les criminels de guerre.

En 1974, le Conseil de l'Europe avait adopté une convention portant imprescriptibilité des crimes de guerre. Ce texte n'a jamais été appliqué : la France est le seul pays à l'avoir signé, mais la ratification par les Parlements nationaux n'est intervenue dans aucun des États membres.

Le Parlement de Strasbourg a adopté un projet de recommandation invitant les États membres à souscrire à cette convention et à interdire la prescription. Cette prise de position, pour justifiée qu'elle soit, risque fort de rester lettre morte. Il faudrait que le Conseil des ministres l'adopte à l'unanimité, mais là encore, rien n'obligerait les États membres à appliquer la mesure. Selon les textes des institutions européennes, une «recommandation» n'impose pas aux États membres de modifier leur législation. Il est donc possible que les criminels de guerre nazis se trouvent dès la fin de l'année, à l'abri des poursuites judiciaires, notamment en Allemagne fédérale. La scandaleuse impunité dont jouissent d'anciens collaborateurs connus doit cesser : **la prescription ne doit pas être appliquée !**